

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 3 (1900)

Heft: 120

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : les cantiques d'Yvan

Autor: Camfranc, M du

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249829>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche

à
Porrentruy

—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

NOTES ET REMARQUES

DE

Jean Jacques Joseph Nicol
cordonnier, bourgeois de Porrentruy.

1787-1771
1795-1809

(Suite).
1768

Item le chanoine de Labrèche (*) qui était chanoine à St-Ursanne, est décédé le 3 janvier 1768. On le trouva mort le matin.

Item une des filles Quiqueret demeurant à la Vauche, est décédée le 4 janvier, le lundi.

Item le maître bourgeois Guélat est décédé le 7 janvier à une heure du matin, le jeudi.

Item la Frossard est décédée le 17 janvier vers onze heures du matin, le dimanche.

Item la femme du bourreau, ou maître des hautes œuvres d'ici, est décédée le 21 janvier le jeudi, un peu avant midi.

Item Jacques Arnoux s'est marié avec Mademoiselle Crétin le 1^{er} février 1768, le lundi à cinq heures du matin.

Comme il est écrit un peu avant, que la meunière du faubourg avait été volée, elle a retrouvé son argent, sauf une couple de louis d'or. C'était un de ses valets qui l'avait volée.

Item la fille du lieutenant de Cœuve nommée Rosine, s'est mariée avec le fils du cabaretier de Cœuve, qui est maréchal, le 8 février, lundi matin, par un beau temps.

(*) La Brèche ou Labrèche, famille de petite noblesse. Portait d'azur à une dextrochère d'argent tenant une épée en barre; le cimier surmonté d'un buste d'homme d'arme d'azur, casqué et tenant une épée. Ces armoiries existaient sur une pierre tombale dans l'église paroissiale de Porrentruy, avec la millésime de 1675.

Feuilleton du Pays du Dimanche 18

LES

Cantiques d'Yvan

PAR
M. DU CAMFRANC

Mais ce souhait de force rendue, de membres déliés de la paralysie, de plaies subitement cicatrisées, il ne le formulait plus pour lui-même.

Il fit signe au brancardier, et la petite voiture, toujours escortée de la pauvre grande artiste, se remit à rouler le long du chemin.

Ils regagnèrent l'hôtel; la journée se passa très calme, et le soir, comme la veille, retrouva la mère et le fils sur la terrasse.

Au-delà de la basilique, ils apercevaient une suite de montagnes dont les pics étincelaient sous

Item M. Paul l'officier et marchand, s'est marié avec la demoiselle Fueg le 9 février, mardi.

Item Godinat notaire s'est marié avec la sœur Agathe le 11 février, le jeudi.

Item la veuve Tobie est décédée le 18 février le jeudi.

Item Gaignerat est décédé le 26 février, le vendredi sur le soir, entre quatre et cinq heures.

Item la femme de Joseph la Lison est décédée le 2 mars, le mercredi. Son mari qui s'appelle Calame est élu soldat.

Item un vieux garçon, domestique chez l'Allschwiler, nommé Jocki, qui portait toujours un habit rouge, (*) est décédé le 13 mars 1768, le jeudi soir. Amen.

La petite fille du postillon de Bâle est décédée le 4 mars, vendredi, à six heures du matin.

Item Poirez domestique chez M. Guélat chaussonnier ou bonnetier, est décédé le 13 mars, le dimanche à six heures du soir: un chancré lui a mangé le visage.

Item Madame Béchaux la vieille, est décédée le 15 mars 1768 le soir, un mardi.

Item Madeñoiselle Raguel lainée, est décédée le 19 mars, le samedi soir.

Item la vieille Marpach est décédée le 23 mars le matin, et on avait sonné son trépas le 19.

Item la Fournier est décédée à l'hôpital le 24 mars, mercredi.

Item Etienne Methuat boucher est décédé le 29 mars, le grand mardi, à deux heures du matin: enterré le même jour.

Item Kaufmann cabaretier à la Clé est décé-

(*) C'était vraisemblablement un descendant de Roth, qui, ayant découvert une conjuration au conseil de Soleure, fut récompensé, entre autres, par le droit pour lui et ses descendants, de porter un habit aux couleurs cantonales (rouge et blanc) aux frais de l'Etat. Cette coutume subsiste encore: l'an dernier, aux fêtes du centenaire de la bataille de Dornach, on se montrait dans la foule, un individu ainsi vêtu aux couleurs cantonales.

les rayons du soleil couchant. Elles étaient comme casquées d'une auréole de flamme; et, de l'âme et des yeux, la mère et le fils pouvaient contempler de vastes horizons, tout ce qui s'étend et dure au-delà de l'homme.

Devant ce grand spectacle du coucher du soleil sur la basilique et sur la montagne, il semblait à Yvan que toutes les agitations de la misère terrestre s'apaisaient, se dissipait. Il sentait partout, flottant dans l'atmosphère, une bonté immense, un océan de clarté qui pénétraient et animaient l'univers. Il s'y confiait, il s'y abandonnait comme un enfant qui, le soir, s'endort sur les genoux de sa mère.

Peu à peu les dentelles, à perte de vue, se faisaient vaporeuses, s'adoucissaient, s'effaçaient: la nuit descendait sereine, et de hautes pensées continuaient à s'élever dans l'esprit d'Yvan de Ruloff, en même temps que les étoiles apparaissaient, une à une, dans le silence des cieux.

Pourquoi ne pas prendre confiance en Celui qui a fait les montagnes si puissantes et les cieux

dé le 9 avril, le samedi matin: il tomba de la neige ce jour-là.

Item M. l'abbé Baillif a dit sa première messe le 10 avril à la paroisse (une messe basse).

Item la demoiselle de Staal (*) s'est mariée avec un de Ferrette, (*), le 11 avril, le lundi. Ils partirent le même jour.

Item la servante de M. l'abbé Sideler est décédée à l'hôpital le 24 avril.

Item Madame Macnayre veuve, est décédée le 25 avril, le lundi après midi.

Item la maison des Tendon est brûlée le 15 mai, le dimanche à dix heures et demie du soir.

Item Schumacher quoquescheris (?) au château, s'est marié en secondes noces avec la demoiselle Petitit lainée le 24 mai, le mardi de Pentecôte.

Item Jean-Baptiste Tendon est décédé le 12 juin, le dimanche, entre dix et onze heures du matin.

Item on a fouetté et fait faire amende honorable à la femme du messager de Fribourg, pour s'être faite catholique deux fois, et pour la mauvaise vie qu'elle a menée: elle est de Colmar, et son mari est de la Montagne, fils du messager de Besançon. Elle a reçu quinze coups, et a été condamnée hors du pays, le 15 juin 1768.

Item la veuve Tendon est décédée le 19 juin, le dimanche.

Item un homme de Bure est mort subitement près de la tuilerie du château, après avoir été à la foire, qui était le 20 juin. Cependant il n'avait pas bu: c'était un homme maladif qui s'en retourna vers la maison sur le soir, quand il tomba et mourut sans secours.

Item le même jour de la foire, M. Mouche

(*) Famille du patriciat de Soleure dont une branche était établie dans l'Evêché.

(*) Le dernier descendant des barons de Ferrette est mort en 1851.

si beaux? Pourquoi désirer la guérison quand il a jugé que la maladie est salutaire pour la perfection de l'âme? Il ne voulait plus que sa prière fut une éternelle pétition, mais bien un acte d'acquiescement.

— Mère, dit-il, après un silence, désormais je n'aurai plus, sur les lèvres, d'autre prière que ces mots du pater qui nous ont été enseignés par Dieu lui-même: « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ».

V

Le lendemain, Yvan et sa mère reprenaient le chemin de Paris.

Alba Hedjer attendait ses amis avec une vive impatience. Elle avait fait atteler pour se rendre à la gare d'arrivée. Assise près de madame de Guinto, elle laissait aller sa pensée surtout vers l'un des voyageurs: « Serait-il guéri? » Les brillants équipages passaient autour d'elle sans éveiller son attention.

s'est marié avec Mademoiselle Baillif à l'église de St-Germain.

Item il s'est encore fait un mariage le dit jour, mais à la paroisse, tout au matin. L'homme était de Delle, et la femme d'un village des environs de Porrentruy.

Item une fille nommée Caille de Courgenay, encore jeune, est décédée de mort subite à Porrentruy sur le grenier de Jeannat Varé, laboureur, le 27 juin.

Item la femme d'Etienne du magasin au sel est décédée le 28 juin vers les 3 heures de l'après midi, également de mort subite : elle était âgée.

Item Joseph Calaine s'est marié une seconde fois avec sa servante le 8 juillet, un vendredi.

Item la fille de la Flotte ou Petit-Henri, dont j'ignore le nom de famille s'est mariée le 18 juillet, le lundi, avec un garçon horloger.

Item M. Fleury avocat et conseiller, s'est marié avec la demoiselle Brochard, l'aînée, le 19 juillet à quatre heures du matin, le mardi.

Item la veuve Petitat est décédée le 23 juillet, le samedi après midi.

Item la mère de Pierrat charpentier est décédée le 29 juillet, le vendredi, vers les trois heures de l'après midi.

Item la veuve de Damm menuisier, s'est mariée avec son garçon (ouvrier) de la même profession, le premier jour d'août, le lundi matin.

Item un garçon de Charmoille ou de Pleujouse, dont le père était Savoyard, a été souffert, marqué et condamné hors du pays, le 11 août, le jeudi. C'était un tout jeune garçon : il avait volé de la toile, du lard, et d'autres petites choses de ménage.

Item, M. l'abbé Streib a été accusé d'avoir eu commerce avec une femme qui s'était faite catholique ici (celle dont il est parlé ci-devant qui a été souffrante et chassée hors de la ville le 16 juin). Il a été obligé de soutenir le procès qui lui était intenté pour cela à Besançon (1), procès qu'il a gagné. Ceci est arrivé sur la fin de juillet et au commencement d'août.

Item Joseph L'hoste tonnelier s'est marié avec une fille de Mormont, une Riat, le 15 août, le propre jour de Notre Dame, le lundi à cinq heures du matin.

Item le vieux Joseph Bindy charpentier s'est laissé tomber de la maison de Bernard Verneur boulanger (2) près de l'hôpital, entre chez Glutz

(*) Porrentruy faisant partie avec l'Ajoie, du diocèse de Besançon, le procès était du ressort de l'officialeité de cet archidiocèse.

(**) Cette maison, rue des Ursulines appartient actuellement à M. Benjamin Salomon négociant.

Elle ne voyait ni les étalages des magasins, ni les promeneurs le long des boulevards. Elle suivait une vision charmante : Yvan lui apparaissait marchant comme les autres d'un pas jeune et agile ; Yvan guéri, par Notre-Dame de Lourdes, se hâtant vers sa petite amie. Jamais elle n'avait été plus jolie qu'en sa robe d'été, qu'elle avait choisie gaie et claire, comme pour mieux souhaiter la bienvenue à ses amis.

La voiture d'Alba avait atteint la gare et le train entraînait sur la voie.

Dix minutes s'écoulèrent, et les yeux d'Yvan purent sourire aux yeux d'Alba et leurs mains se rencontrèrent. Mais Yvan ne marchait pas !... Et d'une voix pleine de déception, mademoiselle Hedjier s'écriait :

— O mon Dieu, vous n'êtes pas guéri ?

Yvan, appuyé sur ses bâquilles, traînait avec une peine inouïe ses jambes à demi-paralysées.

Il secoua la tête.

— Non, je ne suis pas guéri. J'ai cru, un moment, que j'allais vivre comme les autres, qu'il me serait donné d'agir, de marcher ; mais, Alba, le Seigneur me veut immobile.

Une larme de cruelle déception vint aux paupières de la jeune fille.

et chez Taburon voible. Il tomba d'un étage de hauteur et se cassa la nuque : il mourut sans aucun secours le 5 septembre 1768, le lundi, entre midi et une heure. C'était le jour de la première comédie (1).

(A suivre).

LA CACHETTE

Au fond de la vallée d'Héristal, dans les montagnes des Vosges, existe un village aux maisons dispersées, dont les braves habitants sont un peu rustres et assez arriérés. C'est un peuple primitif. Les moyens de locomotion sont défaut ; ensevelis sous la neige pendant sept mois, ces paysans sortent peu ; ils aiment leur pays, leurs belles montagnes presque toujours couvertes de neige et ils sont pris de nostalgie dès qu'ils les ont quittées.

Ces monagnards sont pauvres, travailleurs et économies, on peut même dire très intéressés ; ils ont tant de peine à mettre un peu d'argent de côté que leur avarice est bien excusable. Ils sont méfiants et craignent toujours qu'on ne leur vole leur argent ; au lieu de le placer et d'en tirer des revenus, ils préfèrent le cacher ; ils s'ingénient de mille façons pour le soustraire aux regards des curieux et ont des ruses d'Apache pour dissimuler l'endroit qui abrite leur petit avoir.

Jean-Baptiste Brice était parvenu à force de travail et de privations à mettre cinq cents francs de côté, une fortune pour un paysan des Vosges. Il ne savait où les placer ; toujours inquiet, il les changeait de cachette tous les jours.

Ce soir-là, un soir d'hiver, pendant qu'au dehors le vent soufflait avec rage, que la neige tombait sur tourbillons, Jean-Baptiste, assis devant la grande cheminée antique dans laquelle brûlait un bon feu de sarments, discutait avec sa femme sur les moyens de cacher leur argent. C'était leur unique sujet de conversation.

Jean-Baptiste, après s'être assuré que les portes étaient bien fermées, avait sorti un pot de grès entouré de chiffons, dans lequel il avait enfoui les cinq cents francs.

Il avait aligné les vingt-cinq pièces de vingt francs sur la table ; sa femme et lui, à la lueur

(*) Il s'agit de la représentation théâtrale donnée par les élèves du collège au théâtre, supprimé il y a une dizaine d'années. La distribution annuelle des prix était précédée de deux représentations à deux jours d'intervalle : la première, dont il est ici question, était publique, tandis que la seconde était réservée aux parents des élèves, aux autorités, à la cour et aux invités.

Doucement il se mit à la consoler :

— Ne pleurez pas sur moi, chère Alba ; si, à Lourdes, je n'ai pas trouvé la guérison, j'ai obtenu une grâce plus précieuse : la soumission.

Ses yeux se levèrent vers le ciel, et il ajouta avec un touchant sourire :

— Non, je ne suis pas guéri ; mais je suis heureux car j'ai vu dans une pleine clarté, quelle était ma mission sur la terre.

Alba l'écoutait émue, surprise, et son cœur, généreux et enthousiaste, se prenait de plus en plus de pitié et de fraternelle affection pour ce doux malade, dont la vie tout entière jusqu'à son dernier jour, se résumerait peut-être en ces deux mots, qui sont l'existence même de tant de grandes âmes : aimer et souffrir.

La jeune fille reprit, ne pouvant plus arrêter le flot de larmes qui coulaient sur ses joues, et la voix tremblante d'amer chagrin :

— O Yvan, moi aussi j'avais compté si ardemment sur votre guérison, et j'avais un si complet espoir que nos prières seraient exaucées. Ah ! quoi que vous en disiez, comme vous devez regretter d'avoir entrepris ce dur voyage, cette longue route si épuisante pour un pauvre malade ! Que vous avez dû vous sentir désespéré.

d'une chandelle fumeuse, les contemplait avidement.

Cela représentait leurs économies de douze années, amassées sou par sou.

— Où veux-tu les cacher ? demanda la femme ; on ne peut point les laisser dans la cruche.

— Est-ce qu'on ne pourrait point les placer ? dit Jean-Baptiste.

— Les placer, chez qui ? demanda la femme, méfiante.

— Chez un notaire, par exemple.

Pour qu'il lève le pied et qu'il file à l'étranger avec ton argent.

— C'est vrai que maître Rouillou, notaire au Val d'Ajol, est parti pour la Suisse en emportant toutes les économies des gens du pays ; tu as raison, pas de notaire.

— Y ne faut confier son argent à personne, dit la paysanne.

— On pourrait acheter des papiers, des actions, comme les gens de la ville appellent cela ; cela rapporte gros, à ce que j'ai entendu dire à la foire.

— Changer notre argent contre du papier, jamais ! s'écria la femme de Jean-Baptiste avec indignation. Tout ça c'est des filouteries, des menées ; les gens de la ville prennent les paysans pour des imbéciles ; y faut cacher l'argent dans un endroit où personne ne puisse le trouver.

— Voilà le difficile.

— Sous le lit, dans la paillasse.

— Essayons, dit Jean-Baptiste.

Il roula les pièces d'or dans de vieux chiffons et sa femme ayant décousu la paillasse, il les enfonga dans la paille.

Jean-Baptiste se rassit.

— Ce n'est point une bonne cachette, reprit-il après un instant. On peut nous voler quand nous ne sommes pas à la maison ; si le feu prenait, notre argent serait perdu.

Cette raison convainquit la paysanne.

— Où les mettre, où les mettre ? dit-elle angoissée.

— Ecoute, femme, j'ai une idée, dit Jean-Baptiste ; dans le verger attenant à la maison, il y a un gros pommier dans lequel se trouve un trou si profond qu'on y enfonce le bras ; il faut cacher l'argent dans ce trou, personne ne pourra le découvrir et l'arbre ne brûlera point.

La paysanne approuva.

Séance tenante, Jean-Baptiste, accompagné de sa femme, alla enfouir son trésor dans le trou du pommier, puis il recouvrit le tout avec de la mousse.

Moi, je suis moins bonne et moins résignée que vous. Eh ! oui, je suis bien près d'en vouloir à la Vierge Marie. Pourquoi donc ne vous a-t-elle pas guéri ? Qui plus que vous était digne de sa pitie, de sa miséricorde ?

Ses larmes coulaient sur ses joues, des larmes de profond chagrin.

— Non, je ne pourrai plus prier la Vierge ; la prière est inutile ; les meilleurs sont aigris quand leurs ardent suppliques sont impitoyablement repoussées par le ciel. A quoi cela sert-il de tomber à genoux et de joindre les mains ?

Yvan la regarda avec une extrême gravité, presque avec une expression sévère ; puis, sur ses lèvres reparut un angélique sourire :

— Pauvre Alba ! je vous en supplie ne parlez pas ainsi. Oui, durant un instant, j'ai été désespéré ; oui, j'ai cru un moment que j'allais être aigri comme vous le dites ; j'ai même cru que ma foi et ma confiance étaient mortes à jamais. Ah ! c'était l'épreuve cela ; c'était l'indicible souffrance, l'agonie de mon âme.

(La suite prochainement.)